

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : officielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: 4 (1938)

Heft: 67

Rubrik: Sur les écrans du monde

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Une scène irrésistible du dernier film d'EDDIE CANTOR «NUITS D'ARABIE»
(*Ali Baba goes to town*); 20th Century-Fox.

Eine köstliche Szene aus dem letzten Lustspiel von Eddie Cantor
«Ali Baba geht zur Stadt»; 20th Century-Fox.

Sur les écrans du monde

Suisse.

Ramuz à l'Ecran.

Farinet ou le Faux Monnayeur, d'après le roman connu de Ramuz, sera incessamment porté à l'écran par les soins d'une puissante Société de production, la Clarté Films, dont M. Fred Allaire est le principal animateur, sous le titre de *L'Or dans la Montagne*.

Les producteurs ont confié la mise en scène à Max Haufler, un des peintres paysagistes les plus appréciés de la Suisse. Ainsi aura-t-on, pour une fois, un réalisateur sachant traduire, par goût personnel, toute la naturelle beauté des régions dans lesquelles se passe l'action de *Farinet*.

Le premier tour de manivelle a eu lieu aux environs du 20 août, et l'interprétation comprend, comme principaux protagonistes, J.-L. Barrault, Suzy Prim, Alerme, Janine Crispin, Alexandre Rignault, Jim Gérald, Delmont et, sauf erreur, Ch. Gerval de Genève.

Etats-Unis.

La lutte contre les Trusts.

La lutte contre les monopoles s'étend maintenant au Cinéma. Le Congrès de Washington a nommé une Commission d'étude de la question avec un crédit de 500,000 dollars. Cette Commission comprend six membres du Congrès et un représentant de chacun des départements suivants: Justice, Finances, Commerce, Travail, Commission Interministérielle. C'est sous la

pression du Président que la question a été retirée du traitement direct par le Congrès en faveur d'un organisme où le Gouvernement disposera d'un nombre de voix important.

Le Gouvernement des Etats-Unis poursuit les Grandes Compagnies Cinématographiques Américaines.

Les informations que nous avions publiées dans le numéro de *La Cinématographie Française* du 24 juin dernier au sujet des mesures que le gouvernement américaine envisageait pour mettre fin au soi-disant «trust» formé par les huit grandes compagnies cinématographiques, se trouvent confirmées.

Les huit compagnies en question viennent, en effet, d'être l'objet de poursuites de la part du département de la justice des Etats-Unis, conformément à la loi contre les trusts. Le gouvernement fédéral voudrait promulguer un décret obligeant les dites compagnies à abandonner, soit leurs circuits de salles, soit la production et la distribution des films.

«Le contrôle actuel de théâtres cinématographiques par les grandes compagnies de production constitue un acte de monopole», comporte l'acte d'accusation.

Cette action du gouvernement fédéral contre les huit «Major Companies» du cinéma américaine est la suite attendue de la campagne menée depuis des années par les exploitants indépendants contre la location en bloc et à l'aveugle.

Après l'Assignation en Justice des Huit Grandes Compagnies Américaines.

Importantes déclarations de M. Will Hays.

Nous avons annoncé dans notre dernier numéro le procès intenté par le département de la Justice des Etats-Unis aux huit grandes compagnies formant l'organisation Hays-Columbia, M.G.M., Paramount RKO, 20th Century-Fox, United Artists, Universal, Warners, et à toutes les sociétés affiliées.

Ces compagnies sont accusées d'avoir enfreint la loi Sherman contre les trusts et le Gouvernement fédéral demande:

10 Que Paramount, 20th Fox et Warners abandonnent le contrôle de leurs circuits de salles;

20 Que Loew's, Inc. et RKO abandonnent la production des films;

30 La location libre de toutes les productions pour les exploitants.

A la suite de cette action en justice, M. Will Hays, président de la M. P. P. D. A. (Motion Picture Producers and Distributors of America), a fait une longue déclaration que vient de nous transmettre M. Harold Smith et dont nous publions ci-dessous les parties essentielles:

«Les producteurs, les distributeurs de films et les principaux exploitants des Etats-Unis accueilleront généralement avec plaisir un effort intelligent, impartial et utile permettant de mettre au clair l'application des lois existantes aux coutumes commerciales inhérentes à l'industrie cinématographique:

«Les coutumes commerciales du cinéma sont nées et se sont développées suivant des besoins spéciaux propres à cette industrie, qui ne s'étaient jamais encore rencontrés dans le commerce ou les lois.

«La structure actuelle de la production, de la distribution et de l'exploitation des films a apporté au cinéma les plus grands classiques de la littérature, de l'histoire, du drame et de la musique, et a distraint les publics du monde entier, même aux heures les plus noires de crise.

«Les relations entre les producteurs et les consommateurs de spectacle cinématographique sont aujourd'hui meilleures que jamais.

«Du côté économique, cette industrie, qui a commencé voici plusieurs années avec rien, emploie régulièrement aujourd'hui plus de 280,000 personnes, possède 17,500 théâtres répartis dans plus de 9,000 villes des Etats-Unis, produit un chiffre d'affaires de un milliard de dollars (35 milliards de fr.frs) et paie chaque année environ 100 millions de dollars de taxes (3 milliards et demi de fr.frs) au Gouvernement fédéral.

«Il faut espérer que le tribunal dissipera le brouillard de l'incertitude au sujet de certaines habitudes qui se sont développées dans l'industrie cinématographique. Les films, comme les autres spectacles dra-

matiques, doivent être créés et non manufaturés.

«Les vrais clients de l'industrie — 119 millions de citoyens des Etats-Unis — sont avant tout intéressés dans la valeur spectaculaire, distractive et sociale de ce que l'écran leur apporte à des prix répondant aux possibilités de toutes les bourses. Les hommes moyens de l'industrie, les distributeurs et les exploitants ont compris que la solution finale des problèmes commerciaux spéciaux à l'industrie cinématographique reposait beaucoup plus sur une réglementation intérieure que cette industrie se donnait elle-même, que dans la législation. Si l'action actuelle réussit à éclaircir les lois applicables à des opérations commerciales aussi complexes, on peut dire qu'elle fera progresser d'un grand pas le cinéma.

«C'est tout ce qui peut résulter d'un procès de ce genre».

(Cinématographie française du 5 août 1938.)

Carl Laemmle distribuerait à New York des Films européens.

M. Carl Laemmle qui est actuellement en Europe, aurait l'intention de monter à New-York une maison indépendante pour distribuer aux Etats-Unis les meilleurs films européens. M. Laemmle, au cours de son séjour à Paris, visionnera les nouvelles productions françaises qui ont été réalisées cette saison.

* * *

On prévoit, pour la production de Hollywood, pour la saison prochaine, 577 grands films.

Pour la saison 1937-1938, on a compté 608 grands films. Il y a lieu d'observer que sur ces 608 films, il n'en a paru encore que 410 bien que la saison puisse être considérée comme terminée; 198 films seront donc reportés de la saison 1937-1938 à la saison 1938-1939, ce qui fait que cette dernière sera amplement pourvue si toutefois les prévisions se réalisent.

* * *

Les salaires et traitements payés par les Producteurs et les studios de Hollywood en 1937 atteignent le chiffre de 129 millions 250,000 dollars, contre 111,356,000 en 1936. Les salaires et traitements payés par les théâtres et cinémas en 1937 s'élèvent à 159,511,000 dollars, contre 142,249,000 en 1936; c'est le chiffre le plus élevé depuis 1931, où il a été de 184,076,000 dollars.

* * *

Voici le résultat d'une enquête menée par l'Association des Ingénieurs du Cinéma américain, à laquelle ont répondu six cents salles s'échelonnant entre deux cents et quatre mille places:

Moyenne de la largeur de l'écran, 5 m. 60.

Rapport entre l'éloignement moyen de l'écran et sa largeur, entre 2,60 et 8.

Rapport entre la longueur des rangées de fauteuils (distance entre le premier et dernier rang) et la largeur d'une place (inter-



«CHARLIE CHAN AUX JEUX OLYMPIQUES» avec WARNER OLAND; film: 20th Century-Fox.

«Charlie Chan aux Jeux Olympiques»; Film der 20th Century-Fox, mit Warner Oland.

vale entre le siège de gauche et le siège de droit), entre 0,90 et 3,50.

Rapport entre la distance de l'écran de la dernière rangée de fauteuils et la largeur de l'écran, entre 1 et 6,20.

Largeur de l'écran, entre 3 m. et 10 m. 20.

Distance entre le plancher et le bord inférieur de l'écran, entre 0 m. 90 et 2 m. 45.

Angle de projection, entre 0° et 35°.

Nombre d'ampères par m² de surface d'écran, entre 0,67 et 4,8.

Pearl White et Charlie Chan sont morts.

La célèbre «star» du cinéma américain, Pearl White, est morte le jeudi, 4 août, à l'hôpital américain de Neuilly, à l'âge de 46 ans.

Les «fanatiques» de cinéma et les «vieux» du métier n'ont pas oublié la fameuse héroïne des films à épisodes de la «grande époque», dont elle fut la principale créatrice. Que de souvenirs font remonter à notre mémoire son premier film: *Les Mysterés de New-York* (en Amérique *Perils of Pauline*), qui pendant 24 semaines de suite tint en haleine le public français et réussissait — on était alors en pleine guerre — à lui faire oublier pour un moment, les durs soucis de l'heure présente. Ce furent ensuite: *Les Exploits d'Elaine*, *Le Masque aux dents blanches*, *Le Courier de Washington*, *Par Amour*. En 1920, Pearl White tourna pour William Fox deux films dramatiques qui n'étaient pas des «serials» *Le Voleur* adaptation de la pièce de Bernstein et *Le Traîneau Tragique*.

En 1921, elle vint en France et tourna pour les Films Fordys un grand film d'aventures *Terreur*, dont l'action se déroulait en partie dans les égouts de Paris.

Ce fut son dernier film. Pearl White, qui avait une grosse fortune, se retira du cinéma et s'installa définitivement en France où elle a vécu jusqu'à sa mort.

Son enterrement a eu lieu en secret, et n'y assistaient que quelques intimes; elle repose pour toujours au petit cimetière de Passy, derrière le Trocadéro.

Deux jours après Pearl White, est mort à Stockholm le non moins célèbre acteur de cinéma Warner Oland, plus connu sous le nom du rôle qu'il avait créé voici quatre ans: Charlie Chan.

Née à Uméa, en Suède, en 1880, Warner Oland était venu de bonne heure aux Etats-Unis, où il avait joué au théâtre.

On le vit pour la première fois sur l'écran aux côtés de Pearl White, dans les films à épisodes où il jouait les traitres et sous les traits d'un cruel Chinois personnifiait le crime de tous ces maléfices.

Après avoir joué des rôles assez différents quand vint le parlant — le père de Al Jolson dans *Le Chanteur de Jazz* — Warner Oland reprit son personnage de Chinois, sous le jour sympathique du détective Charlie Chan.

Il était revenu dans son pays natal voici quelques mois, déjà malade. Sa disparition sera une grosse perte pour le public et pour la compagnie 20th Century Fox, productrice de la série des «Charlie Chan».

France.

Une nouvelle sensationnelle est annoncée par la presse corporative américaine:

«A son retour de Londres, M. Morris Helprin, chef de publicité de London Film aux Etats-Unis, a déclaré que M. Alexandre Korda allait tourner quatre ou cinq films français aux studios de Joinville «pour être distribués dans le

monde entier». Le coût moyen de ces films serait de 3 millions et demi à 4 millions de francs. «Des versions anglaises» en seraient ensuite tournées à Denham.»

Amérique.

Charles Boyer, dont la brillante carrière en Amérique s'affirme de semaine en semaine, vient d'être engagé par la R. K. O. pour tourner dans *Love Affair* (Affaire d'Amour). Il aura probablement Irène Dunne comme partenaire dans ce film, qui sera mis en scène par Leo Mc Carey, le metteur en scène fameux de *Cette Sacrée Vérité*, spécialiste du «loufoque».

Autriche (1937).

En 1937, la censure a visé 315 grands films, contre 389 l'année précédente et 348 en 1935. De ces 315 films, 11, c'est-à-dire 2,6%, ont été interdits à la jeunesse. (Red. On était plus large en Autriche... qu'en Suisse!)

Les films passés à l'écran ont été de 328, contre 343 en 1936. Voici leur répartition par pays d'origine:

	1936	1937
Etats-Unis	128	155
Allemagne	120	112
Autriche	15	21
France	23	16
Angleterre	17	11
Italie	1	3
Pologne	2	0
Russie	1	0
Tchécoslovaquie	7	8
Hongrie	10	10
Suède	1	1
Suisse	2	1

Italie.

La Section autonome du Crédit cinématographique de la «Banca di Lavoro» vient de publier ce qui suit: Depuis son ouverture (Avril 1936), la banque a financé, jusqu'au 31 Décembre 1937, c'est-à-dire pendant vingt et un mois, un total de 48 films italiens, pour 57,058,000 lire. Comme, d'autre part, dans cet intervalle, il est sorti 58 films italiens, il faut en conclure que seulement 10 films ont pu être tournés sans l'aide de l'Etat. Comme on sait que, d'après ses statuts, la banque en question ne peut pas faire des avances de plus du 60% des frais de production d'un film, on peut déduire du chiffre de lires ci-dessus le montant des frais engagés pour la production de ces 47 films. Dès les premiers mois de 1938, la banque a mis à la disposition des Industries du Cinéma les sommes nécessaires pour produire 6 à 8 films de plus que les résultats obtenus en 1937.

Angleterre.

La proposition du Président de l'Association des Directeurs Britanniques, exposée au récent Congrès de Folkestone, de fonder auprès du British Film Institute un Bureau de Statistique et une Librairie Nationale du Film, est examinée avec sympathie par les organismes compétents.



«*JEUX DE DAMES*», une comédie sentimentale avec LORETTA YOUNG, WARNER BAXTER et VIRGINIA BRUCE; film 20th Century-Fox.

«*Zwei Leidenschaften*», eine Komödie der berühmten Loretta Young, Virginia Bruce, Warner Baxter, die alle begeistert. 20th Century-Fox.

Le cinéma et le théâtre, frères ennemis!

Au dernier Congrès International du Théâtre qui s'est tenu à Strasford-on-Avon en Angleterre, M. Max Maurey a déposé sur le bureau de l'assemblée un vœu, tout platonique du reste, mais qui ne laisse pas que de m'étonner beaucoup. Mr. Max Maurey a adjuré le Congrès «de prendre des mesures pour empêcher le cinéma d'enlever au théâtre la crème de ses talents».

Venant d'un homme aussi notoirement intelligent que M. Max Maurey, je trouve ce vœu pour le moins étonnant. Il est vrai que ce n'est qu'un vœu, mais tout de même!...

Il ne s'agit pas de savoir si le cinéma fait au théâtre une concurrence déloyale ou non en lui enlevant sa clientèle et ses artistes, mais ce que je puis affirmer, c'est que l'écran représente une forme d'expression nouvelle, et que contre cela tous les voix de toute la terre réunis ne pourront rien. C'est très dommage pour le théâtre qui — disent certains, mais c'est faux — se meurt lentement, mais quel remède y apporter? Ce n'est pas parce que les comédiens cesseront de donner l'apport de leur talent au septième art que le théâtre retrouvera son lustre terni. Il est même certain que le cinéma, étant donné ses possibilités financières considérables, a contribué beaucoup plus qu'on ne le pense généralement, à conserver au théâtre la majorité de ses serviteurs les plus dévoués? Car si les pauvres comédiens n'avaient aujourd'hui que le seul théâtre pour vivre, il en est beaucoup qui n'existeraient plus. Je ne veux pas noircir ici un tableau déjà suffisamment sombre, mais je trouve que les reproches de M. Max Maurey à notre égard ne sont pas fondés, et je le dis.

Il y a une chose terrible et qui domine le débat de toute sa taille, c'est le progrès ou ce que l'on dénomme tel, autrement dit, la constante évolution des moyens d'expression mis à notre disposition. Allez donc un peu demander aux directeurs de journaux imprimés ce qu'ils pensent des journaux parlés et de la publicité faite par les postes privés et vous m'en donnerez des nouvelles!

Le cinéma est pour le théâtre un concurrent redoutable, c'est certain, et j'aurais mauvaise grâce à ne pas le reconnaître. A Paris, quelques théâtres se «défendent» encore, mais en province, à part quelques rares exceptions et si l'on juge dans l'ensemble, il est bien évident qu'il a du plomb dans l'aile. Pourtant, le théâtre n'est pas mort, loin de là. Il subit actuellement une crise sérieuse et tout à fait indéniable. Mais qui nous prouve qu'une crise semblable, et plus grave encore peut-être, ne s'apprête pas à fondre sur nous un jour prochain? On peut faire confiance aux hommes car ils resteront des hommes. Mais la machine? Le jour, par exemple, où la télévision deviendra d'un usage courant — ce qui, paraît-il, ne saurait tarder — que deviendrons-nous? C'est peut-être à ce moment là que nous assisterons à une renaissance du théâtre sur des bases encore indéterminées mais certaines. D'ici là, inutile de se martyriser l'esprit et de chercher des remèdes à un état de choses qui n'en comporte pas. Et puis, comme dit la sagesse des nations: aide-toi, le ciel t'aidera!

J. P. Coutisson (Agence d'information cinégraphique).